

PLEUDIHEN



Village

LETTRE OUVERTE D'UN PARLEMENTAIRE BRETON AUX DIRIGEANTS ET ACHETEURS DE LA GRANDE DISTRIBUTION AINSI QU'AUX ACTEURS PUBLICS

10/07/2015 n°1803

www.pleudihen.fr

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

A force de ne rien dire, à force de ne rien faire, nous sommes complices des difficultés ou des drames résultant de cette passivité.

Je ne peux plus longtemps me taire ou ne rien faire. Il n'est, pour moi, plus supportable de voir les éleveurs, nos paysans s'enfoncer petit à petit dans une situation qui, pour certains, voire beaucoup d'entre eux, les conduira vers la faillite et des drames personnels et humains insupportables.

La Bretagne doit réagir et notamment celles et ceux qui ont le pouvoir d'acheter et négocier les prix.

Il ne s'agit pas de vouloir s'en remettre aux pouvoirs publics souvent incapables de répondre à l'attente de nos paysans y compris en matière de simplification ou d'interprétation des textes et règlements qui continuent de contraindre. Il s'agit de mettre chaque groupe de distribution alimentaire, chaque dirigeant de grandes surfaces, chaque acheteur devant la glace, devant ses responsabilités, devant sa conscience.

Quelques centimes de plus aux prix actuels ne changeront rien ni aux marges, ni aux volumes de ventes dans une concurrence de distribution essentiellement franco-française.

Il est d'une extrême urgence que votre miroir vous renvoie le mal humain et les dégâts économiques que vos attitudes, si vous deviez persévérer, auront sur les producteurs bretons et sur la Bretagne.

Je suis révolté en tant que parlementaire de voir qu'aucune solidarité ne se met en place dans l'urgence ; car il y a urgence. Il s'agit de jours, au mieux de semaines.

A force de toujours tirer les prix vers le bas, il arrive un moment où ceux-ci ne compensent plus les gains de productivité et là, alors, c'est à un appauvrissement général auquel on assiste avec de moins en moins de capacité à redresser la situation. Cette situation est particulièrement dangereuse, y compris pour vous.

Mesdames, Messieurs les acheteurs, les dirigeants de grandes surfaces, j'ai envie de dire « **CA SUFFIT !** »

Je suis sans réserve aux côtés des éleveurs et des paysans des Côtes-d'Armor et de Bretagne.

Encore une fois, j'en appelle à votre conscience. Nous n'en sommes plus à discuter technique ou prix, nous en sommes au point de sauver ou non notre principale activité bretonne : les productions agricoles et l'industrie agroalimentaire.

Nous verrons si, dans les semaines à venir, vous aurez su entendre votre conscience.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, en mes plus sincères salutations.

*Avec l'espoir et la
force de conscience*

Michel VASPART

SAMEDI 18 JUILLET à 20h30 EGLISE de PLEUDIHEN Concert avec CONSTELLATION DES CARPATES (ensemble musical Ukrainien).

Originaires de LVIV et IVANO-FRANKIVSK, villes de l'ouest ukrainien, les musiciens et chanteurs de Constellation des Carpates proposent un répertoire qui dépasse largement les frontières ukrainiennes, puisant dans les chants et la musique traditionnelle du massif des Carpates. Cinq hommes et une femme, tous musiciens professionnels, interprètent avec intensité des musiques et chants d'Europe de l'Est : répertoire ukrainien, bien sûr, mais aussi slave, yiddish et tzigane.

Constellation des Carpates a reçu de nombreuses récompenses dans son pays et notamment le Premier prix du Festival de Kiev en 2004. **Entrée : 8 euros. Gratuit pour les enfants.**

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo 02.96.88.28.57

REPORTS de COLLECTE - En raison du Mardi 14 juillet férié, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera le mercredi 15 juillet, dès midi ; celui des sacs jaunes : le jeudi 16 juillet, à partir de midi.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

"Au jour du centenaire de leur disparition lors de la "Grande Guerre" 1914-1918, notre commune rend hommage à ses "enfants", tombés au "Champ d'Honneur" et "Morts pour la France".

PANSARD Jean-Marie François Pierre Eugène - Né le 25 septembre 1891 au **Val-Hervelin**, en Pleudihen, fils de Jean-Marie (marin), et de Perrine Duval. Soldat de 2ème classe au 94ème Régiment d'Infanterie en garnison à Bar-le-Duc (...) (classe 1911), il combat en 1914 à Loguyon et Charleroi du 22 au 25 août. Bataille de la Marne du 5 au 13 septembre, à Soisy-aux-Bois et Villeneuve-les-Charleville (6 septembre), et Château-de-Mondemont (9 septembre). Bataille des Flandres à Dixmude et Steenstraat au début novembre. En février 1915, participe à l'offensive d'Argonne à Vauquois, puis aux opérations en Argonne de mai à novembre.

"D'abord blessé, a été tué d'un éclat d'obus au moment où il parvenait au poste de secours, le 14 juillet 1915, à THERESE, dans la Marne."

Le 2ème classe **Jean-Marie PANSARD**, **"A été déclaré Mort pour la France à THERESE (Marne) le 14 juillet 1915"**.

BOURDEL Henri Joseph Marie - Né le 14 avril 1877 à **Mordreuc**, en Pleudihen, fils de Joseph, cultivateur et de Marie Quarantoir. Soldat (classe 1897) au 35ème Régiment d'Infanterie Coloniale en garnison à Lyon en 1914 qui est intégré à la 11ème Division Coloniale (avec les 34ème, 42ème et 44ème R.I.C. et le 21ème Régiment d'Artillerie Coloniale).

Tué à l'ennemi, est **"Tombé au Champ d'Honneur et Mort pour la France"**, à **Bois-le Prêtre** / à l'Ouest de Pont-à-Mousson (Meurthe et Moselle) le **14 juillet 1915**.

• Extrait du Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juillet 1915.

"L'an mil neuf cent quinze le onze du mois de juillet, le Conseil municipal de la Commune de Pleudihen s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur François Pommeret, Maire.

Etaient présents: Messieurs Pommeret François: Maire, Chevestrier Mathurin: adjoint, Desbrousses Jean-Baptiste, Flaud François, Pépin Jean, Noury Pierre, Huet Mathurin, Exbource François, Lorre Jean, Deleusme Alfred, Cotiniaux Jean, Brouard Félix.

Les membres présents formant la majorité, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alfred Deleusme est nommé secrétaire.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil municipal que les **élèves des écoles communales** ont fait **abandon de leurs prix** en faveur de **nos soldats**, le Conseil décide que la **somme** qu'il donnait habituellement aux écoles communales **serait envoyée aux soldats sur le front ou aux hôpitaux**. Le Conseil remercie les élèves des écoles publiques de **leur geste en faveur de nos soldats**.

Même séance.

Les autres sujets abordés ne concernaient pas la "Grande Guerre".

Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reungoat.

CEREMONIE de la FETE NATIONALE

Mardi 14 juillet 2015 - 18h30

Commémoration au Monument aux Morts, au cours de laquelle il sera rendu hommage aux combattants de toutes les guerres. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans la salle d'honneur de la Mairie.

SAMEDI 11 JUILLET 2015

A partir de 19h30 - salle des fêtes.

La traditionnelle soirée des **Sapeurs Pompiers** (restauration moules frites + dessert = 9€ et **GRAND BAL POPULAIRE**) sera suivie du **FEU d'ARTIFICE PYROSYMPHONIQUE** offert par la commune. Entrée libre.



CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h ;	Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeu	14h-18h ;	Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30			

BIBLIOTHEQUE HORS les MURS - 3ème édition - Romans, documentaires, bandes-dessinées, mangas, albums... vous attendent hors des murs de la bibliothèque dans les jardins de la Maison de Retraite - rue du Val d'Orient - les **vendredis 10, 17 et 24 juillet**, de 15h à 16h. Renseignements au 02.96.88.20.55

✓ EXPOSITION

Jusqu'au **31 juillet** - exposition des œuvres de **Catherine ETRAVES LE-HERAN** : "les arbres" dans la couleur. Entrée libre.

Les AMIS du PATRIMOINE - RANDONNEE - Vendredi 24 juillet : Circuit de Montafilant à Corseul. 9 km. 2h30. Départ : 9h.

ESPACE ADOS - Programme : Vendredi 10/07. RDV : 10h. Fin : 17h45. Cobac parc + aqua'fun. Prix : 16€. **Lundi 13/07.** RDV : 9h45. Fin : 16h45. Equitation. Prix : 8€. **Jeu** **16/07.** RDV : 10h30. Fin : 17h45. Ski bus + Playa Tour. Prix : 13€. **Vendredi 17/07.** RDV : 13h30. Fin : 16h30. Karting. Prix : 45€.

~~~~~

**Le collectif La Pie qui Joue** propose un **concert le 16 juillet à 20h30, en l'église de Pleudihen** ; "Les Fantaisies de Gaspard de la nuit" est un spectacle tout public, un duo (flûte traversière baroque et clavecin) entremêlant musique baroque et poésie. Avec Delphine Leroy au traverso et Claude Meneux-Poizat au clavecin. Entrée et participation libres ([lapiequijoue.sitew.com](http://lapiequijoue.sitew.com))

~~~~~

INTERDIT de PLONGER

Ce petit panneau ne cesse de faire des vagues à Mordreuc... Fixé sur le mât au bout de la cale, il interpelle tout un chacun et provoque des réactions diverses.

Quel est le but de cette interdiction?

Elle a d'abord un but pédagogique, celui d'inciter à la prudence : il est dangereux de plonger à un endroit où la profondeur de l'eau est variable sachant de plus que les plongeurs ont des compétences inégales... Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que la baignade n'est pas surveillée.

Mais ce panneau est surtout là pour interdire la plongée quand un bateau se prépare à accoster et pendant toute la durée de l'accostage. Cette action est la raison même de l'existence de la cale...

Donc cette interdiction examinée à l'aune du bon sens ne devrait pas déclencher des réactions exagérées et des incivilités indignes tant de la part des jeunes plongeurs que des adultes qui entendent régler le fonctionnement de cette cale à leur avantage.

Mme Geneviève BONNETE, Adjointe à la Culture